

**Communication présentée par**

**M. Sambou WAGUE**

**Secrétaire Général du Ministère des Finances du Mali**

**Thème: Allocating more aid: where should it go?**

**Forum de haut niveau pour le développement  
de la coopération**

**New York 30 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2008**

## **Plan de Présentation**

Cette présentation s'articule autour des points suivants:

- I. Introduction
- II. Objectif d'Atteinte des OMD et Besoin de Financement;
- III. Défis – Contraintes – Aide: condition nécessaire mais pas suffisante.
- IV. Conclusion

## **II. OBJECTIF D'ATTEINTE DES OMD ET BESOIN DE FINANCEMENT**

- **Atteinte des OMD : défi pour la  
Communauté internationale ( donateurs et  
bénéficiaires )**
- **Constat de l'insuffisance des ressources  
pour relever le défi**

# Introduction

## RAPPEL DU CONTEXTE

- Consensus de Monterrey 2002
- Rome 2003
- Marrakech 2004
- Paris 2005

## **II. OBJECTIF D'ATTEINTE DES OMD ET BESOIN DE FINANCEMENT (suite)**

- Pour l'atteinte des OMD les estimations situent les besoins de financement entre 24 à 28 milliards de \$ EU de 2009 à 2015.
- Nonobstant ces besoins immenses on constate un recul des engagements au titre de l'Aide Publique au développement ( APD);
- Exemple l 'APD des pays membres du CAD a reculé de 8,4% en 2007 en termes réels par rapport à 2006.

## CAS DU MALI

- Si on prend le cas du Mali, sur la base du rythme actuel des flux, seuls 3 des 8 objectifs seront à la portée du pays (Education primaire universelle, l'accès à l'eau potable, autosuffisance alimentaire).
- Il faut davantage de ressources selon les statistiques le volume d'aide reçu a été de 608 millions de \$ US sur la période 2002-2005.
- L'estimation des besoins de financement pour l'atteinte des OMD est de 884,866 millions \$ US en moyenne.

## **INVESTISSEMENTS PUBLICS/PRIVES, CAPACITE DE FINANCEMENT DANS LES PAYS SOUS DEVELOPPES, EPARGNE INTERIEURE, RECETTES FISCALES**

- Faible capacité des pays à financer les investissements budgets publics déficitaires, ressources fiscales faibles à cause du potentiel fiscal, de la capacité des administrations fiscales, de la gouvernance.
- Les investissements privés sont orientés souvent vers des secteurs rentables pas nécessairement entraineurs de croissance, ou peuvent avoir des effets limités dans le temps.
- Les pays en voie de développement n'ont pas tous accès aux marchés financiers.

### **III. Défis – Contraintes – Aide conditionnelle nécessaire mais pas suffisante**

**Il ne faut surtout pas aboutir à une fatalité que la seule augmentation de l'aide suffit. Plusieurs défis se posent.**

#### **Défis Macroéconomiques**

■ Différentes études menées ont montré que l'augmentation de l'aide a des effets sur l'investissement et l'épargne, les dépenses, les recettes intérieures, le taux de change, le volume des échanges et la viabilité de la dette.

■ En pratique l'impact macroéconomique de l'aide dépend à la fois de la manière dont le pays dépense les ressources et des politiques qu'il met en œuvre.



### **III. Défis – Contraintes – Aide, condition nécessaire mais pas suffisante (Suite3)**

- Dans le cas des pays de l'UEMOA des études ont démontré qu'il est peu probable que l'aide entraîne un engrenage du type syndrome hollandais pour les pays de la zone. Mais cela suppose que les capacités institutionnelles de ces pays soient renforcées.

### **III. Défis – Contraintes – Aide, condition nécessaire mais pas suffisante (Suite 4)**

#### **Défis Institutionnels**

- La capacité des pays partenaires à absorber l'aide peut s'apprécier par le niveau institutionnel. En un mot, les pays partenaires doivent avoir la capacité administrative pour absorber cette aide. Les domaines plus concernés sont les institutions, la formation et les ressources humaines ainsi que la planification et les dépenses publiques.
- La nécessité d'avoir une administration compétente s'impose pour mettre en œuvre les politiques et notamment les réformes. Cela pose la problématique des réformes institutionnelles. Dans de nombreux pays, plusieurs administrations cohabitent pour gérer l'aide diminuant les capacités du Gouvernement à jouer son rôle de coordination de l'aide. Le rôle de l'État, des collectivités locales et de la société civile doit être bien clarifié pour assurer une meilleure participation de tous les acteurs nationaux aux processus de la gestion de l'aide.

### **III. Défis – Contraintes – Aide, condition nécessaire mais pas suffisante (Suite5)**

- Aux problèmes institutionnels s'ajoutent tous les éléments liés à la volatilité de l'aide : insuffisance de prévisibilité, multiplicité et complexité des procédures qui sont des sources d'inefficacité de l'aide.

## **IV. Actions à mettre en œuvre par les acteurs**

- L'atteinte des OMD constitue un engagement politique fort à mettre en œuvre par tous les acteurs du processus de l'harmonisation de l'aide en vue de donner une impulsion à l'amélioration des conditions de vie et de développement.
- Cela nécessite d'importants afflux d'aide mais aussi la prise des mesures d'accompagnement afin de vaincre les résistances des uns et des autres quant aux effets pervers de cette aide sur le cadre macroéconomique des pays partenaires.

# **IV. Actions à mettre en œuvre par les acteurs (Suite)**

## **Actions à mettre en œuvre par les pays bénéficiaires**

- Au niveau des États, l'accent doit être mis sur les conditions propices à la croissance économique. Cette croissance doit être la pierre angulaire des Stratégies de lutte contre la pauvreté. A cet effet, la poursuite des réformes structurelles s'imposent pour créer les conditions de la croissance en améliorant le climat des affaires, développant le secteur financier, promouvant le commerce et renforçant les institutions budgétaires.
- Les États doivent mettre l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures notamment les ressources fiscales et l'épargne intérieure pour éviter de tomber dans le cercle vicieux de la dépendance de l'aide. Le développement des marchés financiers en Afrique et notamment en zone UEMOA offre également des possibilités d'accès aux financements.
- Les Gouvernements des pays bénéficiaires doivent renforcer la gestion des finances publiques afin de garantir la transparence, surtout pour ce qui concerne la passation des marchés publics. Fort de ce contexte nouveau, le consensus se forme en Afrique pour reformer les finances publiques en vue d'une meilleure utilisation des flux d'APD supplémentaires de la communauté internationale. La création du Cadre Africain de Conentation sur les Initiatives de Réforme Budgétaire (CABRI), récemment va dans cette bonne direction.

## **IV. Actions à mettre en œuvre par les acteurs (Suite2)**

- Le renforcement des institutions chargées de la gestion et de la vérification des dépenses publiques doit être poursuivi afin d'améliorer l'efficacité de l'aide en la drainant vers les secteurs productifs et de rassurer ainsi les donateurs sur la bonne utilisation des ressources.
- Les pays doivent rechercher une synergie entre les priorités nationales et sous-régionales en vue d'une complémentarité et d'une meilleure allocation des ressources notamment dans les domaines des infrastructures routières, des secteurs sociaux, accès à l'eau potable et à l'énergie.
- Enfin, les États doivent améliorer la gouvernance, mettre en œuvre des politiques économiques crédibles et une bonne gestion des ressources humaines efficaces et compétentes. Pour bâtir des administrations performantes il est impératif de recruter des hommes et des femmes de qualité et fournir en conséquence des motivations financières. L'atteinte des OMD passe également par l'amélioration des conditions de délivrances de l'aide.

## **Actions entreprises par le Mali**

- Elaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté:
  - Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) pour la période 2002-2006;
  - Cadre Stratégique pour la Croissance et réduction de la Pauvreté 2007-2011.

## **Actions entreprises par le Mali (Suite 7)**

- **Elaboration du Plan décennal de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au Mali 2006-2015, avec l'appui du PNUD, couvrant sept domaines : éducation de base, santé/lutte contre le VIH-SIDA, agriculture/lutte contre la faim, infrastructures routières/transports, eau/assainissement, énergie, genre/autonomisation des femmes.**



## **Actions entreprises par le Mali (Suite 11)**

- **Elaboration de la stratégie de croissance accélérée sur la période 2008-2012,**
- **La mise en œuvre de tous ces programmes se fera en adéquation avec la préservation des équilibres macroéconomiques, la modernisation de la gestion des finances publiques et l'accélération des réformes structurelles nécessaires à la consolidation de la croissance économique. Elle se fera aussi sur la base d'un **renouveau de l'action publique et d'une gouvernance de qualité.****

## **Actions entreprises par le Mali (Suite 15)**

- Mesures prises pour la mise en œuvre de la déclaration de Paris:
  - construction d'un dialogue autour du CSLP,
  - construction d'un dialogue autour des secteurs,
  - organisation des partenaires au Mali,
  - élaboration d'un plan d'actions de mise en œuvre de la déclaration de Paris,
  - création d'un secrétariat à l'harmonisation de l'aide par le gouvernement et du Pool technique des partenaires.

## **IV. Actions à mettre en œuvre par les acteurs (Suite 3)**

### **Actions à mettre en œuvre par les donateurs**

L'atteinte des OMD exige que les engagements des donateurs soient tenus. Cela passe par une aide massive en direction des pays bénéficiaires. Pour améliorer les capacités d'absorption au niveau des pays partenaires, la communauté des donneurs doit :

- Améliorer la prévisibilité de l'aide ;
- Utiliser les systèmes nationaux de gestion des finances publiques et des marchés publics ;
- Aligner leurs appuis sur les priorités des pays ;
- Aider les pays à mettre en place des administrations performantes afin de réduire les agences parallèles et mieux orienter l'assistance technique.

## **Conclusion**

L'atteinte des OMD nécessite des flux d'aide importants. Toutefois les études montrent que le niveau d'aide n'est pas la condition suffisante. Plusieurs défis se posent au niveau de l'impact de l'aide sur le cadre macroéconomique. Les pays donateurs et les pays bénéficiaires doivent mettre en œuvre des actions tendant à une plus grande efficacité de l'aide. Parmi ces mesures, il y a la qualité des politiques publiques, la gouvernance, les réformes. L'affectation des ressources doit être orientée vers les secteurs porteurs de croissance, et les programmes doivent être élaborés de manière à maîtriser l'impact du flux sur le cadre macroéconomique.